

Site Natura 2000 Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère

COPIL n°4 – 14 février 2023



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre Territoire



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Ordre du jour

- Election du Président du COPIL
- Rappels
 - Le réseau Natura 2000
 - Historique de l'animation
 - Périmètre du site, Enjeux,...
- Animation du site Natura 2000 (Aout 2022 – Juillet 2025)
 - Missions confiées aux opérateurs de l'animation
 - Planning de travail
- Point d'étape sur l'avancée de l'animation 2022-2023 (en cours)





Natura 2000

LE RÉSEAU NATURA 2000



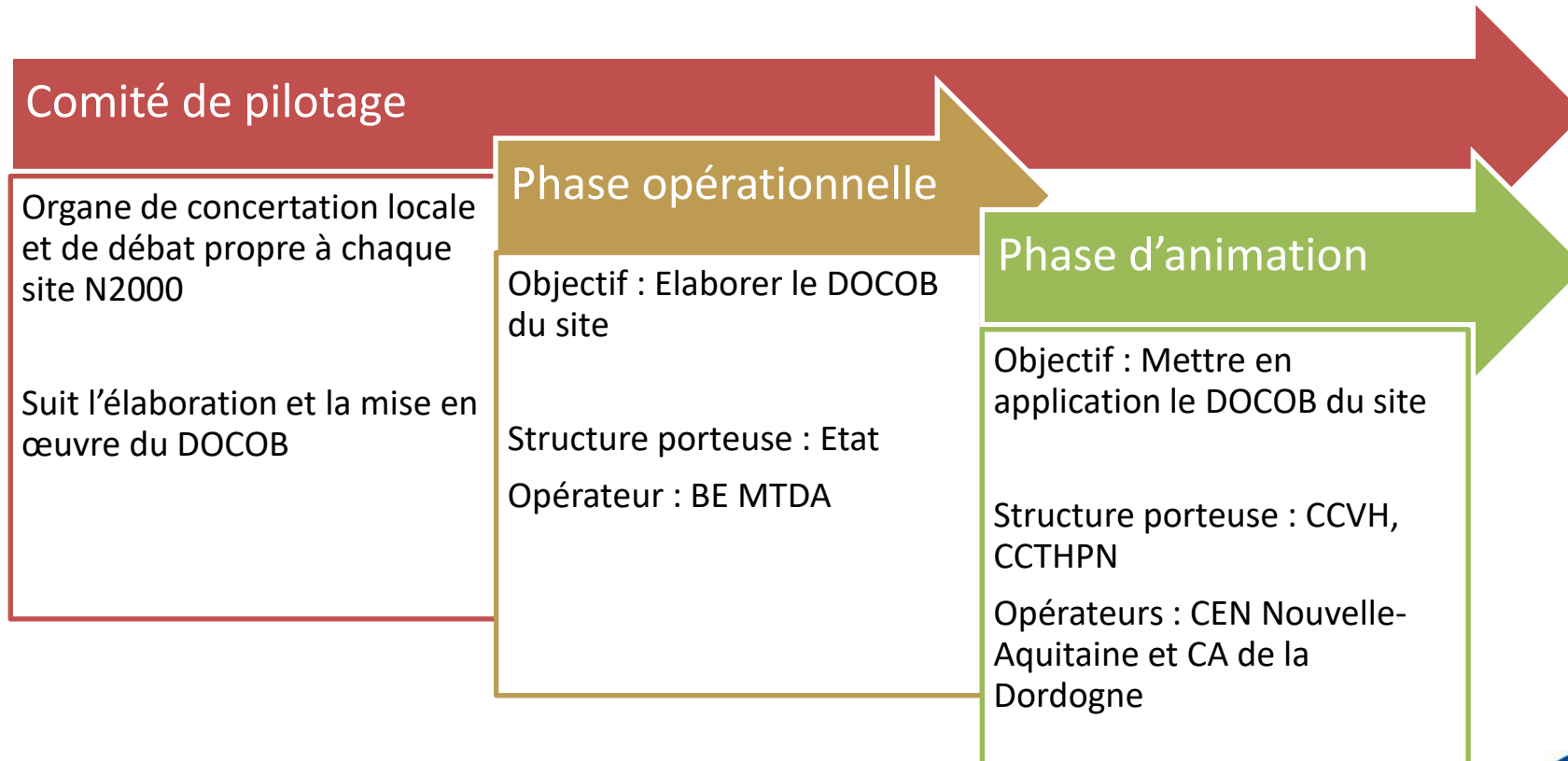
Natura 2000 en Europe

- 1 réseau de sites européens désignés au titre de 2 directives européennes :
 - la Directive « Habitats, Faune, Flore » (1992)
 - la Directive « Oiseaux » (1979)
- Objectif : assurer la survie à long terme des espèces et des habitats naturels particulièrement menacés au niveau européen
- Ces espèces et habitats reconnus comme étant « en danger de disparition », « vulnérables », « rares » ou « endémiques » sont dit « d'intérêt communautaire »



Natura 2000 en France

- Pas une mise « sous cloche » de la nature
- Le choix de la concertation

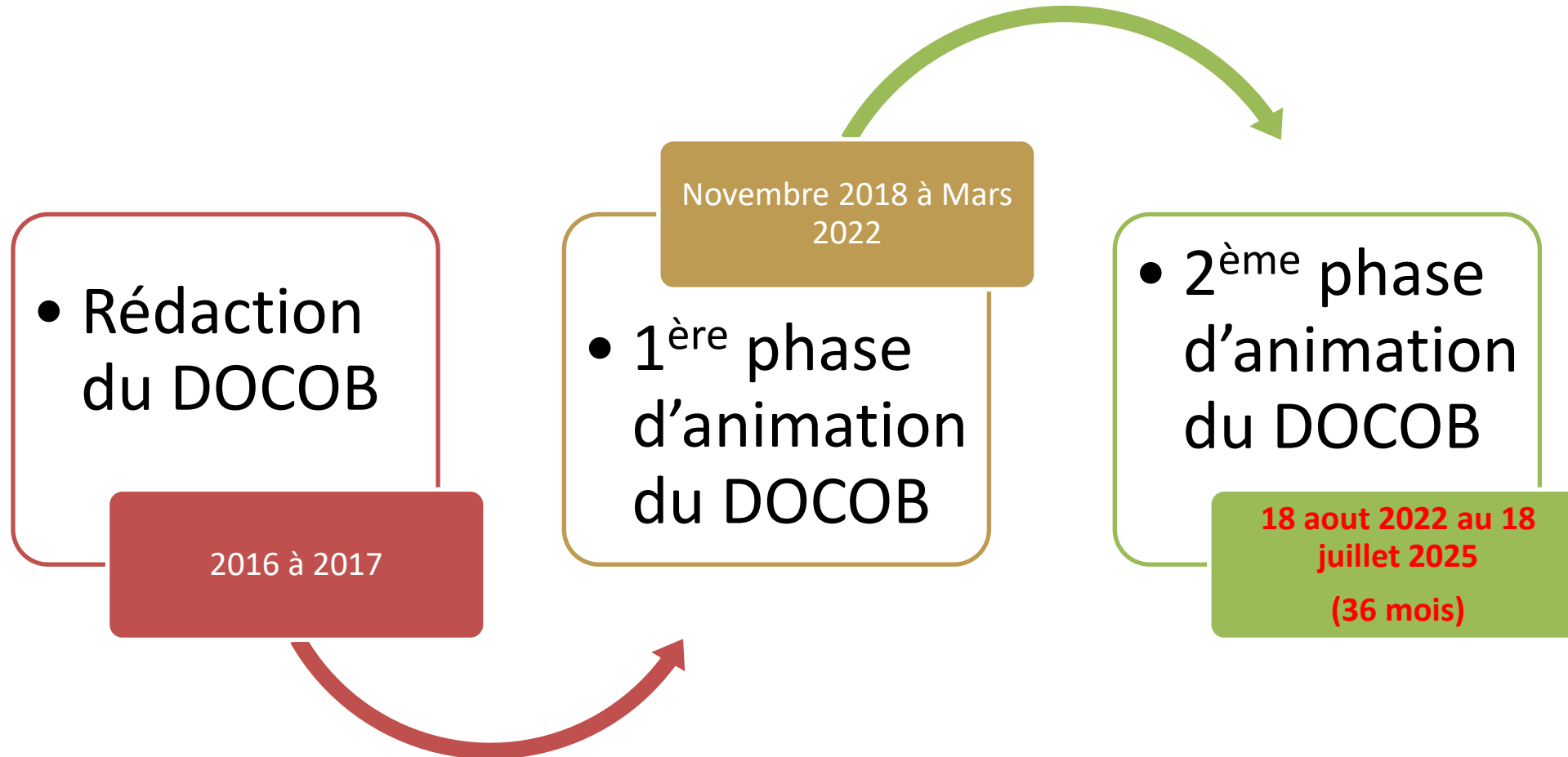




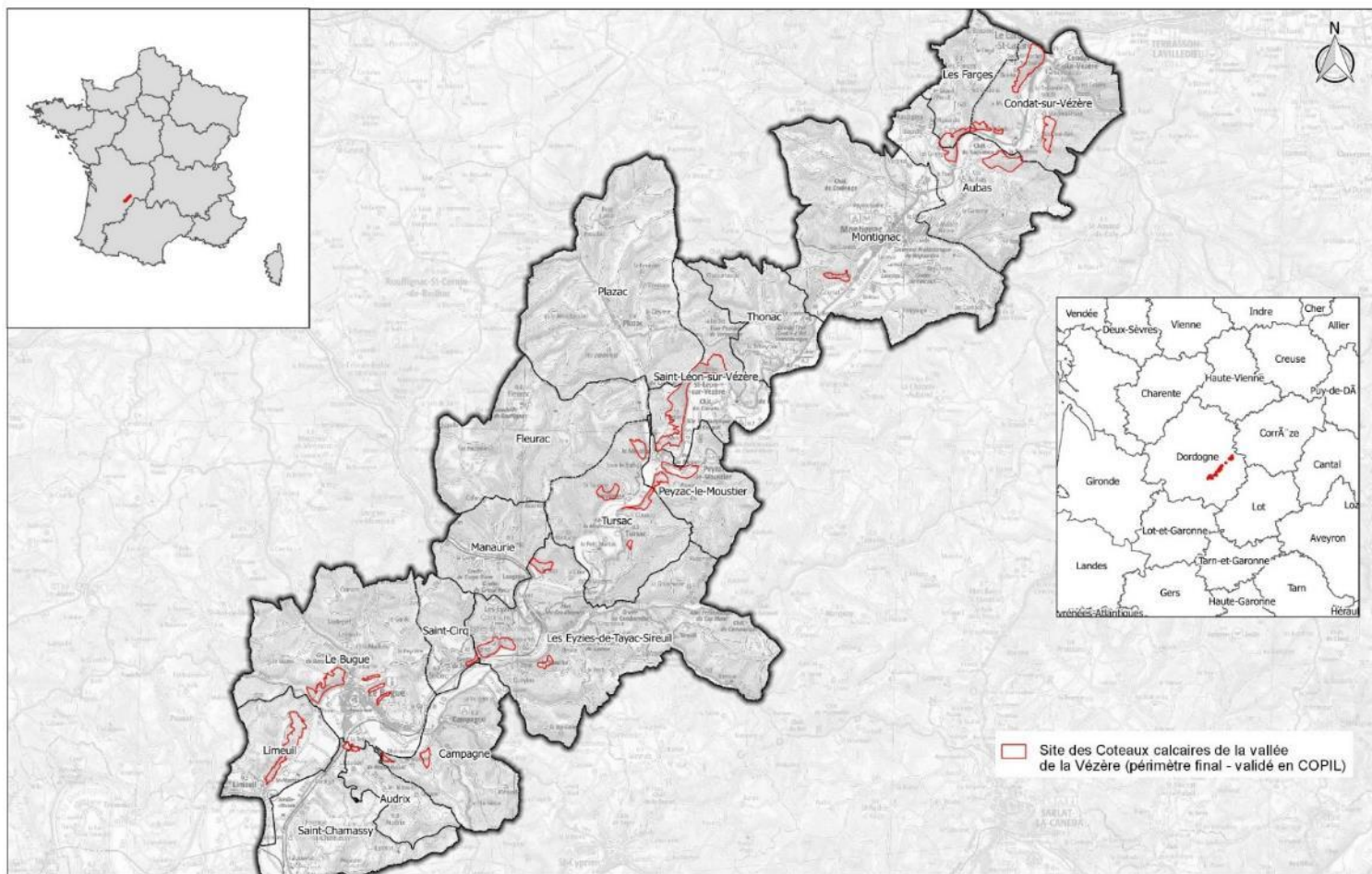
Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère

RAPPEL DU DOCOB

Historique de l'animation



Périmètre du site Natura 2000



- Communes : 13
- Surfaces : 790,75 ha

<https://www.coteaux-calcaires-vallee-vezere.fr/le-site/decouvrir>

Localisation du site

Source des données : DREAL Aquitaine
Fond cartographique numérique : BD SCAN1000 IGN®

Réalisation : Agence MTD

Date : 11/10/2017 Échelle : 1/120000



Enjeux sur le site : 12 HIC



Pelouse sèche



Tonsures annuelles



Lande à Genévriers



Prairie de fauche

Habitats ouverts
et semi-ouverts



**Dalles rocheuses à
orpins**



Source pétrifiante



**Grotte non
exploitée par le
tourisme**



**Végétation des
parois rocheuses**

Habitats rocheux



Hêtraies



**Forêt de pente à
Tilleul à grandes
feuilles**



Chênaies vertes



**Forêt alluviales à
Aulne et Frêne**

Habitats forestiers





Enjeux sur le site

- Plusieurs EIC
 - Chauves-souris (chiroptères)
 - Damier de la Succise
 - Azuré du Serpolet
- Autres enjeux liés aux milieux / habitats naturels et aux espèces :
 - Reconquête paysagère (espaces en déprises / visibilité falaises)
 - Flore/Faune (espèces protégées ou patrimoniales)





Animation du site Natura 2000 (Aout 2022 – Juillet 2025)

MISSIONS CONFIÉES AUX OPÉRATEURS

PLANNING DE TRAVAIL



Les missions d'animation du site N2000

- Information et communication sur le dispositif N2000
- Mise en œuvre les outils de gestion contractuels
 - Mise en œuvre des MAEC
 - Mise en œuvre des Contrats N2000
- Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence
- Coordination générale
 - Rédaction des bilans d'animation annuels et mise à jour du DOCOB
 - Organisation des réunions de COPIL





Proposition de planning

Date signature du marché	Date fin de marché	Durée totale	2022					2023								2024								2025						
			Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet				
18/08/2022	18/07/2025	36 mois	Tranche animation 1													Tranche animation 2								Tranche animation 3						





Informier et kommunizieren

- Objectif de la mission :
 - Informer
 - Communiquer
 - Sensibiliser
- ... particulièrement sur le site et le dispositif Natura 2000





Informier et kommunizieren

08/2022 au 12/2023

- Formation / Information sur l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000

- Maintenance / Alimentation du site Internet

01/2024 au 12/2024

- Article dans un journal communautaire présentant la mise en œuvre d'un contrat Natura 2000

- Maintenance / Alimentation du site Internet

01/2025 au 07/2025

- Organisation d'une sortie sur site (thématique et public visé à définir avec MO)

- Maintenance / Alimentation du site Internet



Mettre en œuvre les outils contractuels de gestion

- Objectifs de la mission :
 - Assurer la conservation des habitats naturels et des espèces du site
 - Mettre en place des actions de gestion/restauration et des pratiques agricoles favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire cités dans le DOCOB
- 2 outils principaux :
 - Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)
 - Contrats Natura 2000 (forestiers ou ni agricole ni forestier)





Mettre en œuvre les outils contractuels de gestion

	Contrats Natura 2000 ni agricole ni forestier	Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
<u>Objectifs:</u>	Financer des investissements ou des actions d'entretien non productifs visant à assurer le maintien ou le cas échéant, le rétablissement dans un état de conservation favorable des HIC et EIC	Accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le maintien ou le développement de pratiques favorables à l'environnement Mobiliser pour répondre aux enjeux environnementaux rencontrés sur les territoires tels que la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique
<u>Financement :</u>	Prise en charge 100% si porteur privé Prise en charge 80% si porteur public Co-financeurs: Etat, FEADER, Agence de l'eau)	Rémunérées sur la base des surcoûts et manques à gagner Co-financeurs principaux : Etat, Europe (second pilier PAC) et dans certains cas, les Agences de l'eau
<u>Pour qui ? :</u>	Propriétaire ou ayant-droit / Non agriculteur	Agriculteurs volontaires
<u>Où? :</u>	Sur des parcelles ni forestière ni agricoles sur lesquelles des HIC ont été identifiés	Sur des parcelles déclarées à la PAC
<u>Durée du contrat:</u>	5 ans sur la base du volontariat (en règle générale)	5 ans sur la base du volontariat (en règle générale)



Mise en œuvre des MAEc

Etapes de mise en œuvre :

1. Construire un nouveau PAEC
2. Information et communication sur les MAEC
3. Contractualisation des MAEC :
 - Réaliser des diagnostics parcellaires,
 - Proposer des contrats
 - Aide au montage des dossiers et suivi de l'instruction
4. Suivi de la contractualisation :
 - Aider à la mise en œuvre techniques des actions
 - Assurer le suivi technique, administratif et financier





Mise en œuvre des MAEc

Printemps 2022

04/2022 au 12/2023

- Fin de la programmation 2015-2022 : réalisation de diagnostics individuels et appui à la contractualisation
- Réponse à l'AAP régional : Proposition / montage et dépôt d'un nouveau PAEC pour la nouvelle programmation du FEADER 2023/2027
- Information et Communication auprès monde agricole
- Réalisation de 3 diagnostics d'exploitation et parcellaires
- Suivi administratif et technique des contrats engagés

01/2024 au 12/2024

- Actualisation et dépôt d'un nouveau PAEC
- Information et communication auprès du monde agricole
- Réalisation de 2 diagnostics d'exploitation et parcellaires
- Suivi administratif et technique des contrats engagés

01/2025 au 07/2025

- Suivi administratif et technique des contrats engagés



Mise en œuvre des Contrats Natura 2000

Etapes de mise en œuvre :

1. Faire le choix de zones prioritaires d'intervention
2. Identifier les propriétaires, exploitants et ayant droit
3. Prendre contact avec les propriétaires
4. Montage de contrat :
 - Réaliser des diagnostics parcellaires,
 - Proposer des contrats
 - Aide au montage des dossiers et suivi de l'instruction
5. Suivi de contrat :
 - Aider à la mise en œuvre techniques des actions
 - Assurer le suivi technique, administratif et financier





Mise en œuvre des Contrats Natura 2000

08/2022 au 12/2023

- Nb. Suivi de contrat : 1
(contrat AFPL le Randal)

- Nb. Montage de contrat : 1
(contrat B)

01/2024 au 12/2024

- Nb. Suivi de contrat : 2
(contrat AFPL le Randal +
contrat B)

- Nb. Montage de contrat : 2
(contrat C + contrat D)

01/2025 au 07/2025

- Nb. Suivi de contrat 4
(contrat AFPL le Randal +
contrat B + contrat C + contrat
D)

- Nb. Montage de contrat :
(Renouvellement contrat AFPL
le Randal)



Evaluation des incidences au titre de N2000

- Objectif de la mission :
 - Assister les maîtres d'ouvrage de projet pour réaliser l'évaluation des incidences
 - Assurer l'information et répondre aux sollicitations de porteurs de projets pouvant impacter le site Natura 2000
 - Assurer une veille locale en lien avec les collectivités
- Article 6 de la Directive HFF: « tout plan ou projet susceptible d'affecter ce site de manière significative, [...] fait l'objet d'une évaluation appropriée de ses incidences sur le site eu égard aux objectifs de conservation de ce site »
- 3 listes recensant les plans, projets, manifestations et activités soumises à cette évaluation :
 - une liste nationale définit par l'Article R414-19 du code de l'environnement
 - une 1ère liste locale définit par l'Arrêté préfectoral du 30 mai 2011
 - Une 2ème liste locale définit par l'Arrêté préfectoral du 20 mars 2012





Evaluation des incidences au titre de N2000

08/2022 au 12/2023

01/2024 au 12/2024

01/2025 au 07/2025

- Réponses aux sollicitations
des porteurs de projets

- Réponses aux sollicitations
des porteurs de projets

- Réponses aux sollicitations
des porteurs de projets



Coordination générale

- Objectif de la mission :
 - Rédaction des bilans d'animation annuels et mise à jour du DOCOB
 - Organisation des réunions de COPIL : rendre compte de l'état de réalisation des actions
 - Si besoin, mettre à jour le DOCOB
 - Participation aux démarches locales :
 - Assurer la prise en compte des enjeux du site Natura 2000 dans les plans et programmes
 - Faire le lien entre le dispositif Natura 2000 et les projets mis en œuvre sur le territoire





Coordination générale

08/2022 au 12/2023

- 1 COPIL le 14/02/2023
- Rédaction du bilan d'animation de la tranche 1 (fin 2023)

01/2024 au 12/2024

- 1 COPIL en décembre 2024 (proposition)
- Rédaction du bilan d'animation de la tranche 2 (fin 2024)

01/2025 au 07/2025

- 1 COPIL en juillet 2025 (proposition)
- Rédaction du bilan d'animation de la tranche 3 (juillet 2025)



Animation du site Natura 2000

POINT SUR L'AVANCÉE DE L'ANIMATION 2022-2023 (EN COURS)

Informier et communiquer

- Site Internet dédié : www.coteaux-calcaires-vallee-vezere.fr
 - Maintenance du site Internet
 - Alimentation de la rubrique téléchargements

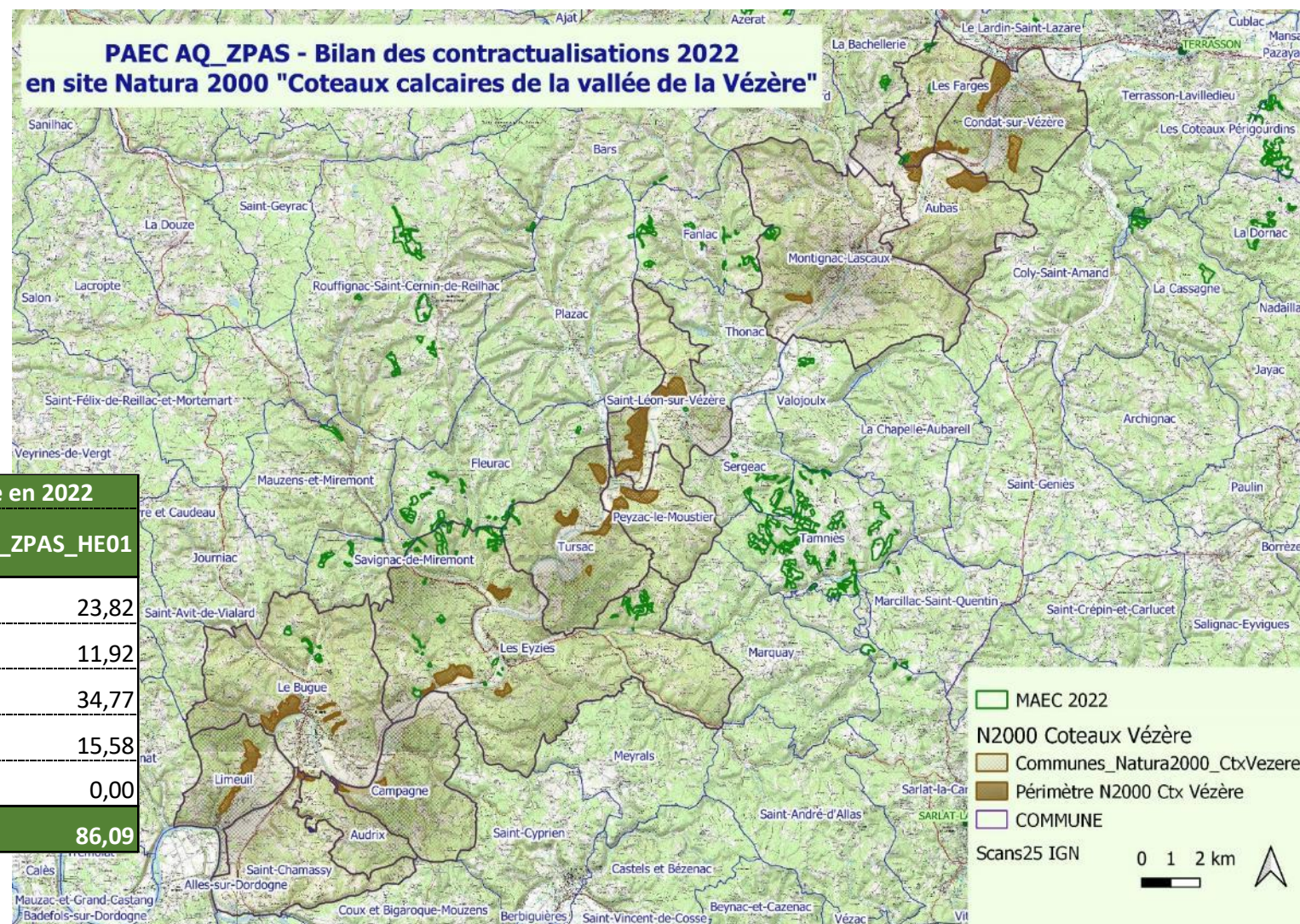


Mise en œuvre des MAEc programmation 2015-2022

1. Diagnostics MAEc campagne 2022

- 5 diagnostics MAEC réalisés, sur des exploitations ayant des parcelles dans les communes du site Natura 2000

RAISON_SOC	Commune du siège exploitation	Surface engagée MAEC	Mesure engagée en 2022	
			AQ_ZPAS_SHP1	AQ_ZPAS_HE01
Total GAEC BOURDEILH	LES EYZIES	28,59	23,82	23,82
Total ZEGRE Stéphane	CONDAT/VEZERE	12,49	12,46	11,92
Total DELPECH Philippe	LES EYZIES	67,62	67,65	34,77
Total DESCHAMPS Sophie	VALOJOULX	15,59	0,00	15,58
Total ROGER Vincent	FANLAC	1,15	1,15	0,00
TOTAL		125,44	105,08	86,09

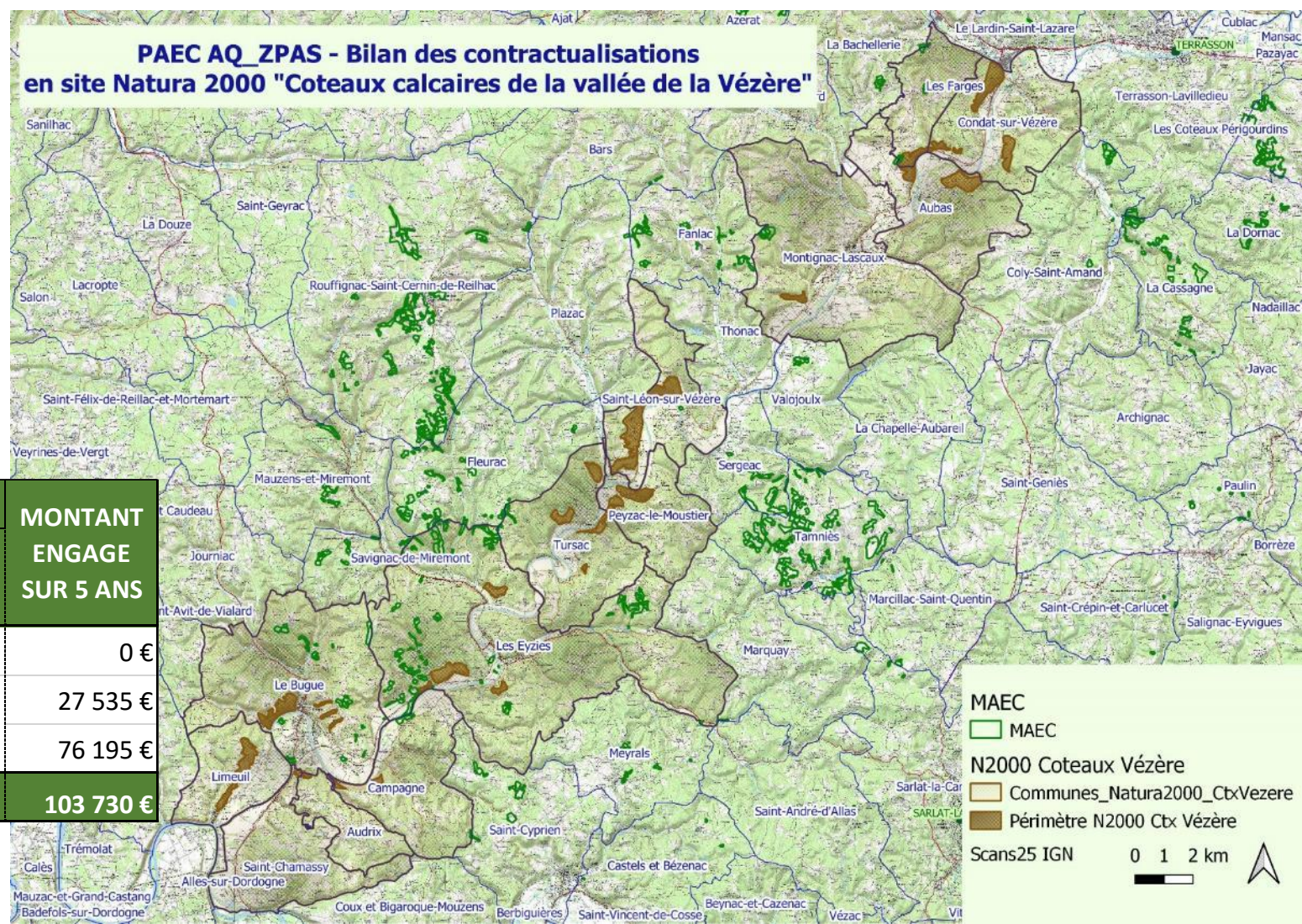


Mise en œuvre des MAEc programmation 2015-2022

2. Bilan des contractualisation sur la programmation

- 7 diagnostics MAEC réalisés, sur des exploitations ayant des parcelles dans les communes du site Natura 2000

ANNEE D'ENGAGEMENT	NOMBRE D'ENGAGEMENTS	MESURES ENGAGEE		MONTANT ENGAGE SUR 5 ANS
		AQ_ZPAS_SHP1 58,29 € / ha	AQ_ZPAS_HE01 75,44 € / ha	
2020	0	0,00	0,00	0 €
2021	2	84,60	7,63	27 535 €
2022	5	125,44	105,08	76 195 €
TOTAL		210,04	112,71	103 730 €





Mise en œuvre des MAEc – Programmation 2022-2027

1. Réponse à l'AAP PAEC du 19 septembre 2022

- Nouveau cadre d'intervention du FEADER depuis le 01/01/2023 : le PSN approuvé par la commission européenne en août 2022
- Octobre 2022 : **dépôt du PAEC NA_BD24** « Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne » regroupant une mosaïque de milieux plus ou moins boisés :
 - en coteaux calcaires
 - en petites vallées humides
- Sur le site Natura 2000 Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère, le PAEC NA_DB24 se superpose avec deux autres PAEC :
 - NA_ZP24 dont l'enjeu est le développement du pastoralisme
 - NA_EL24 dont l'enjeu est le bien-être animal et l'autonomie fourragère des élevages



Enjeu du PAEC : maintien de la biodiversité
Validé par la CRAEc le 15/12/2022





PAEC validés en Dordogne
Programmation 2023-2027

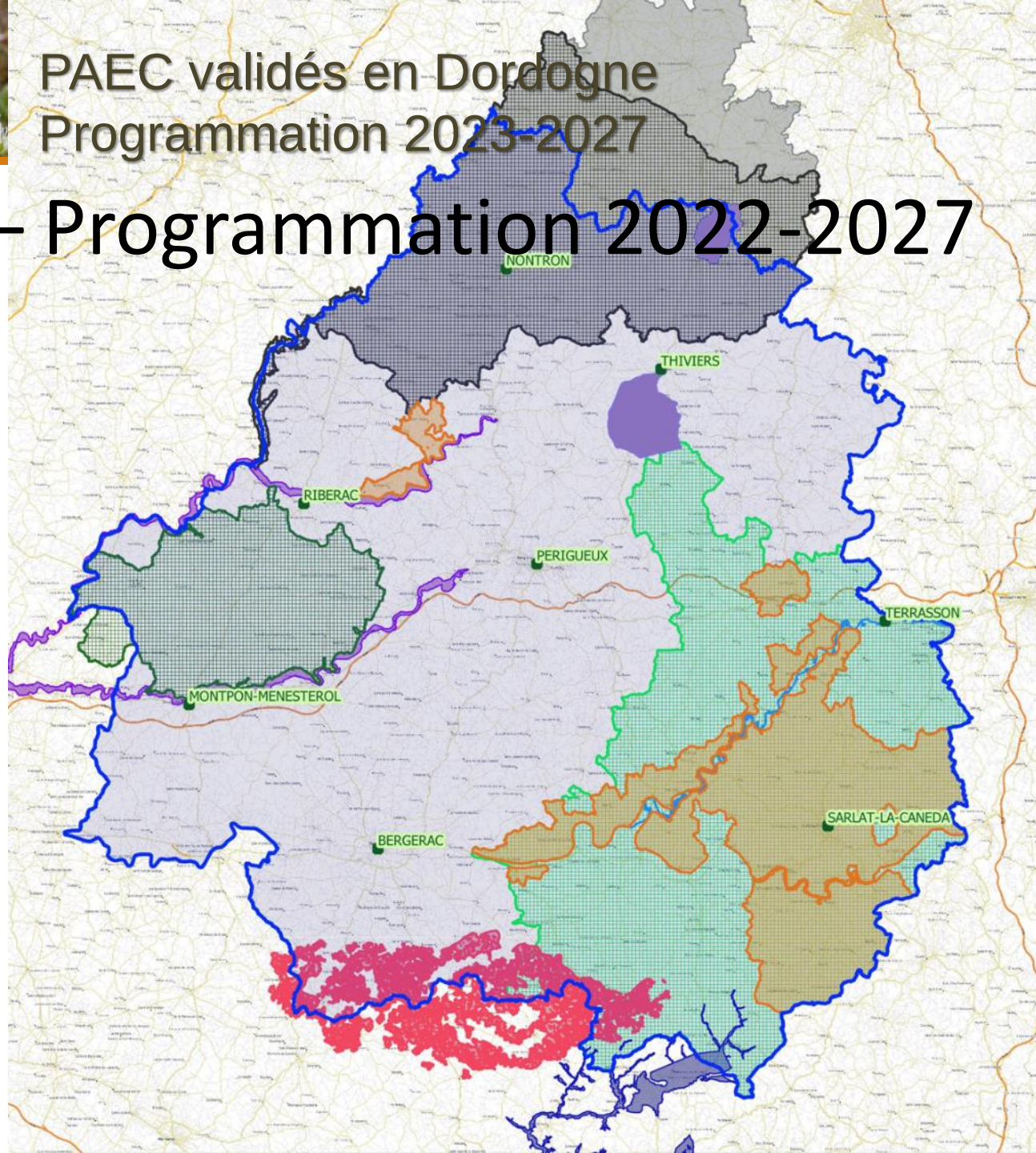
Mise en œuvre des MAEc – Programmation 2022-2027

- Périmètre du PAEc
NA_BD24

LEGENDE

- Villes principales
- PAEC NA_BD24
- PAEC NA_DOUB
- PAEC NA_DROP
- PAEC NA_GLVL
- PAEC NA_ISDR
- PAEC NA_LOTA
- PAEC NA_PLBV
- PAEC NA_PLPF
- PAEC NA_VEZE
- PAEC NA_ZP24
- PAEC NA_EL24
- OSM Routes et villes

0 10 20 km



Mise en œuvre des MAEc – Programmation 2022-2027

- Liste des mesures ouvertes en 2023 :
- Enveloppe réservataire : 200 000 € (pour 5 ans d'engagement)

Mesures ouvertes en 2023		NA_BD24	Montant unitaire	Unité
Préservation des milieux humides - amélioration de la gestion par le pâturage		OUI	201 €	Ha
Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique favorables aux pollinisateurs et aux oiseaux communs		OUI	652 €	Ha
Création de prairies		OUI	358 €	Ha
Protection des espèces (retard de fauche)	Niveau 2	OUI	145 €	Ha
	Niveau 3	OUI	200 €	Ha
	Niveau 4	OUI	254 €	Ha
Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage		OUI	204 €	Ha
Entretien des ligneux (ripisylves ou haies)		OUI	800 €	Ha
Entretien des fossés		OUI	1,6 €	ml



Mise en œuvre des MAEc – Programmation 2022-2027

2. Communication auprès des agriculteurs

- Réunion d'information auprès des agriculteurs ayant leur siège d'exploitation sur les communes du site Natura 2000 (proposition : information commune avec EPIDOR pour présenter en même temps les mesures du site « Vallée Vézère »)
- Information auprès de l'ensemble des agriculteurs adhérents au CrDA, via le bulletin trimestriel « l'Agriculteur du Périgord Noir »
- Réponse aux sollicitations





Mise en œuvre des MAEc – Programmation 2022-2027

3. Réalisation de diagnostics d'exploitation et parcellaires et accompagnement des agriculteurs dans le montage des dossiers

- Diagnostics en avril-mai
- Engagement des agriculteurs avant le 15/05, au moment des dossiers PAC

4. Appui administratif et technique dans le suivi du dossier

- Réalisation de plans de gestion
- Appui au remplissage des cahiers d'enregistrement
- Réponse aux questions administratives et techniques en cours de contrat



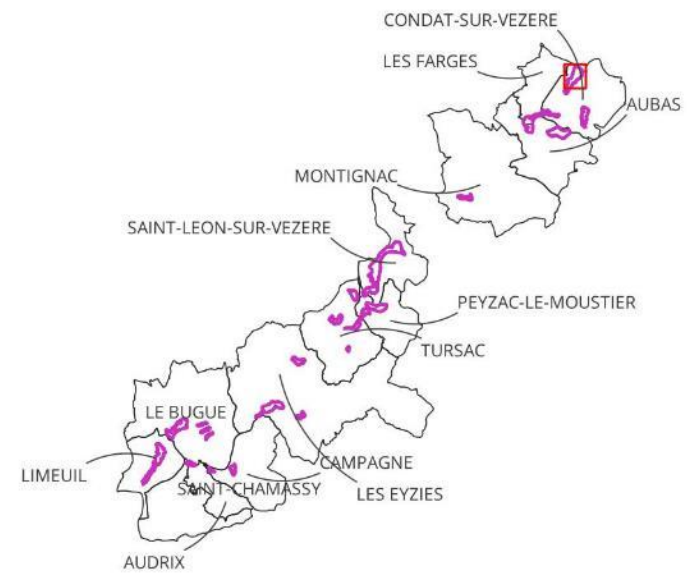
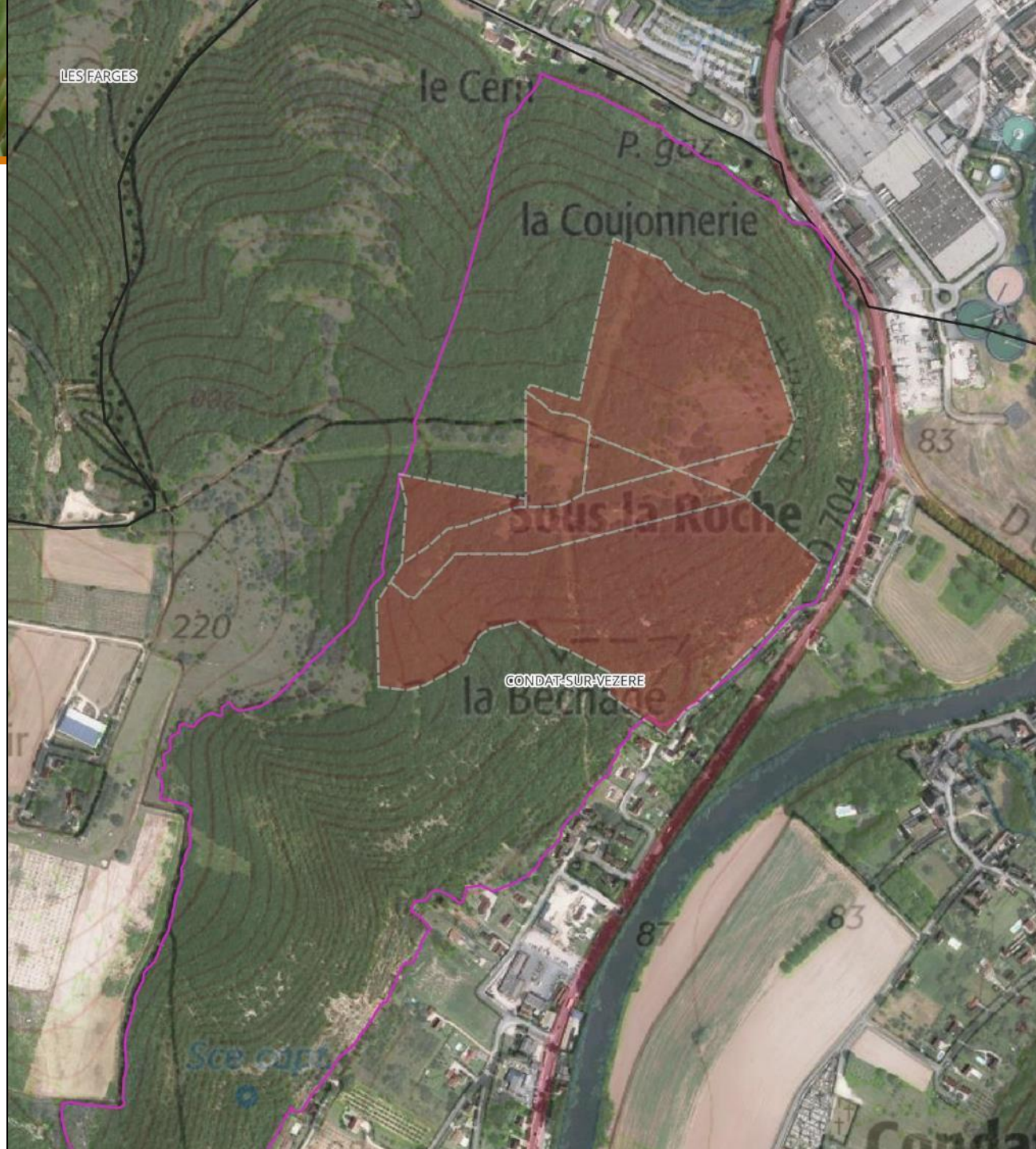


Mise en œuvre des Contrats N2000

1. Identification des zones prioritaires pour des contrats de restauration et d'entretien de pelouses calcaires et milieux associés

- Partage avec le COPIL
- Forces et Faiblesses des secteurs





Commune : Condac sur Vézère

Nombre de parcelles : 7

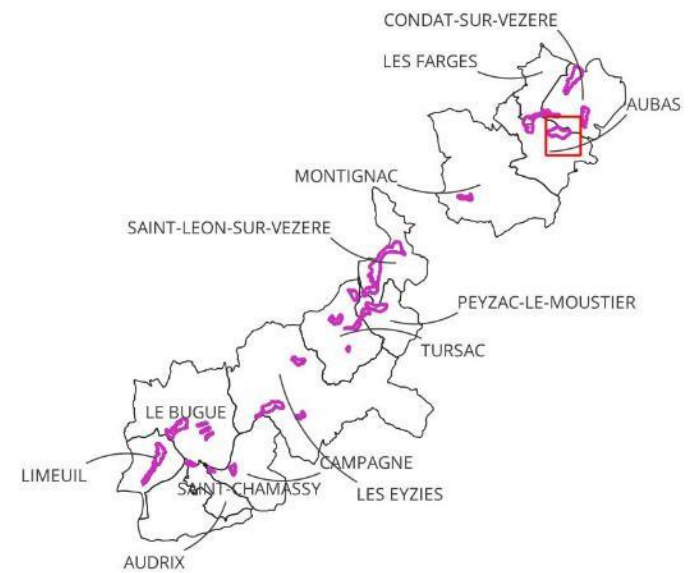
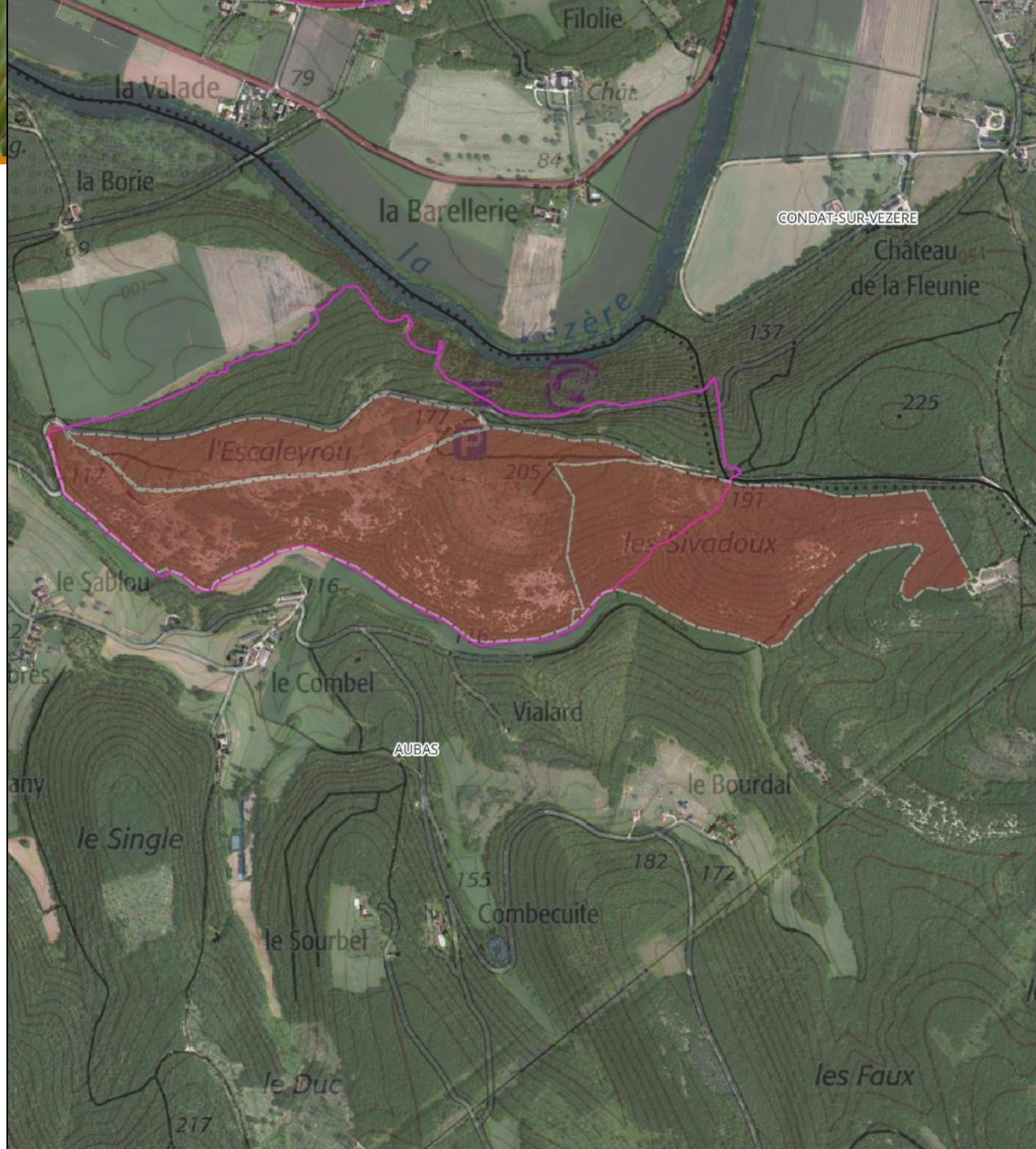
Nombre propriétaire : 2

Contrat N2000 en cours

Portage AFPL le Randal



0 100 200 m



Commune : Aubas

Nombre de parcelles : 3

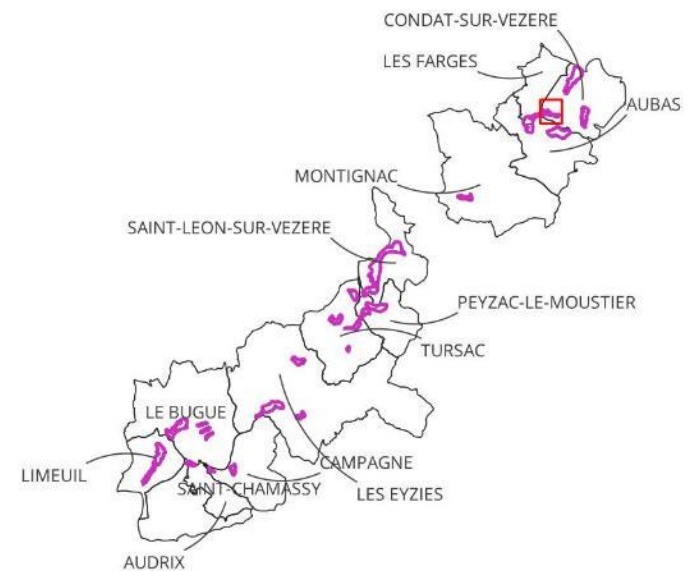
Nombre propriétaire : 1

Contrat N2000 en cours

Portage AFPL le Randal



0 100 200 m



Commune : Condac-sur-Vézère
/ Les Farges

Nombre de parcelles : 6

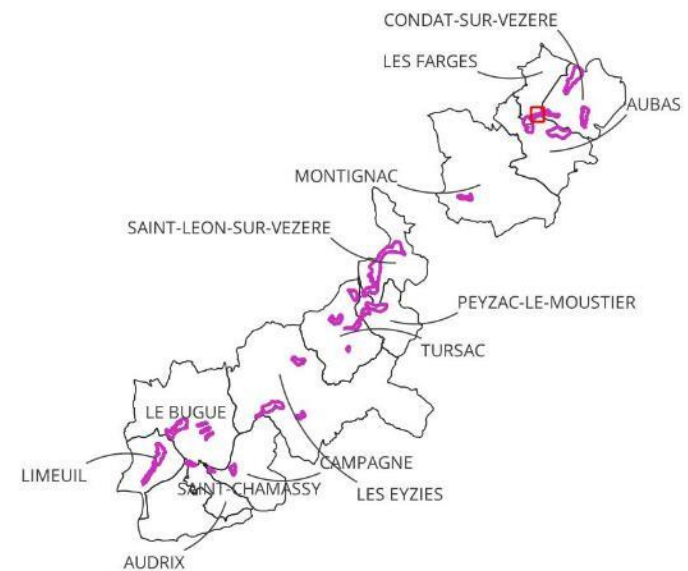
Nombre propriétaire : 3 privés + 2 biens
de section + 1 bien non délimité

2 parcelles bien de section => commune
1 parcelle en cours d'acquisition CEN

Intérêt contrat N2000 : +++



0 100 200 m



Commune : Condat-sur-Vézère
/ Les Farges

Nombre de parcelles : 8

Nombre propriétaire : 8

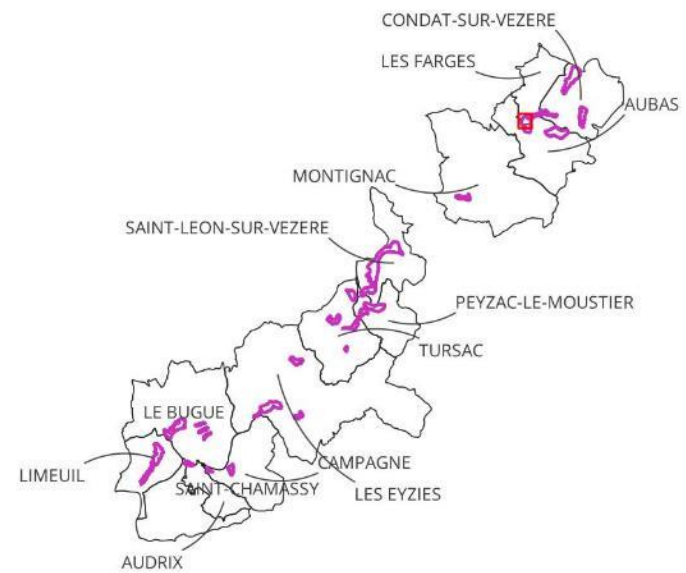
Potentiel biens sans maître / plusieurs
indivision

Pente très importante : Pâturage
impossible et intervention mécanique très
risquée

Contrat Natura 2000 : compliqué voir
impossible



0 50 100 m



Commune : Les Farges

Nombre de parcelles : 4

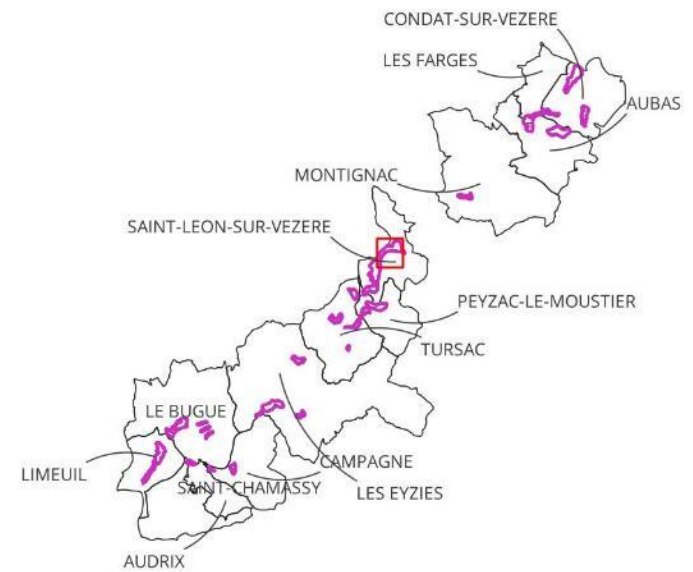
Nombre propriétaire : 1

Contrat N2000 en cours

Portage AFPL le Randal



0 50 100 m



Commune : Saint-Léon-sur-Vézère

Nombre de parcelles : 3

Nombre propriétaire : 2

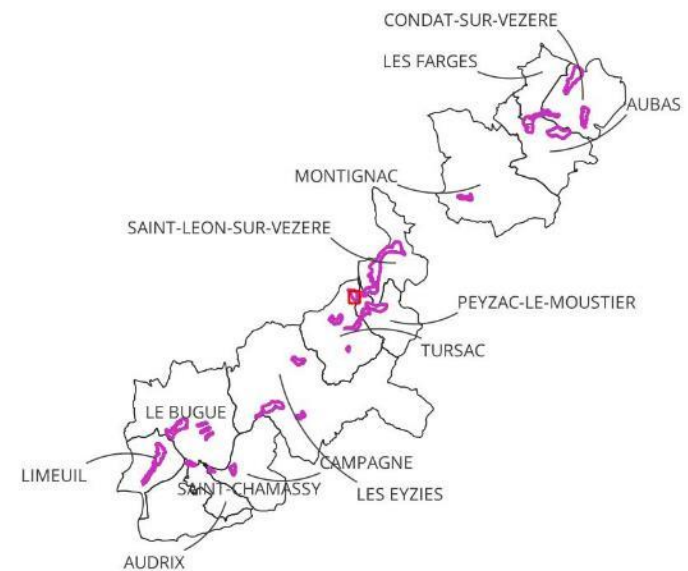
Parcelle Est => commune de Saint-Léon-sur-Vézère

Rencontre Commune => Pas de retour/
Autre projet

Intérêt contrat N2000 : +++



0 100 200 m



Commune : Tursac

Nombre de parcelles : 3

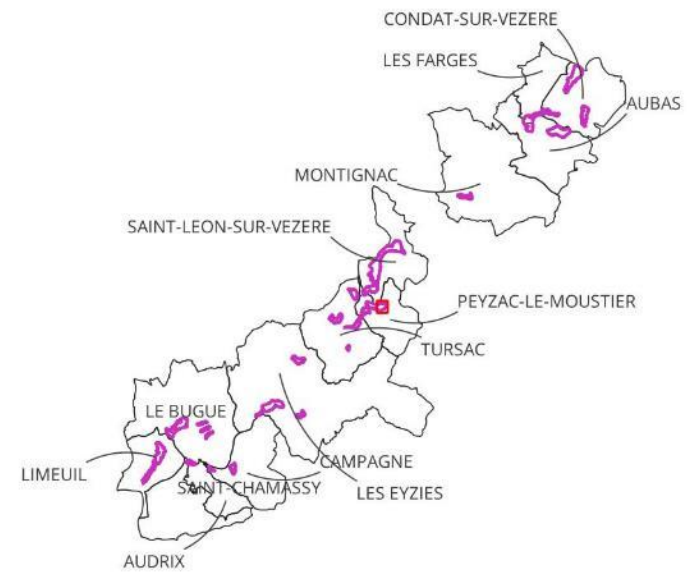
Nombre propriétaire : 2

2 parcelles en cours d'acquisition CEN
mais propriétaire décédé avant signature
de l'acte notarié

Intérêt contrat N2000 : ++



0 50 100 m



Commune : Peyzac-le-Moustier

Nombre de parcelles : 14

Nombre propriétaire : 2

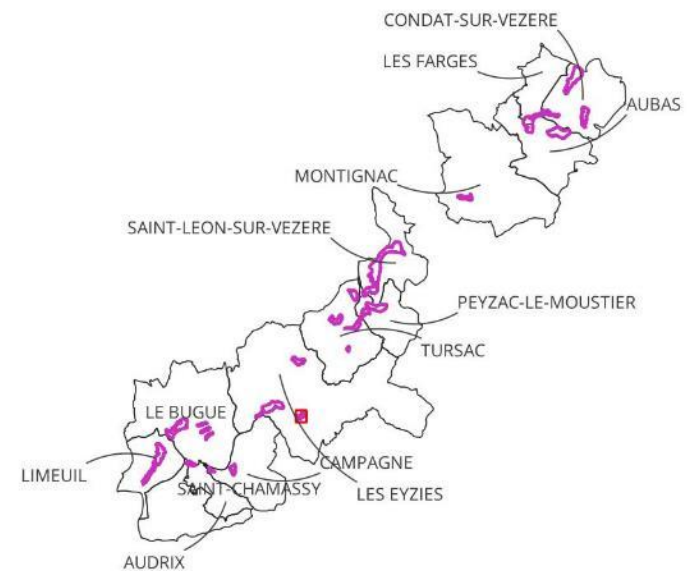
1 propriétaire de 12 parcelles=> A
contacter

Trouver une solution de pâturage

Intérêt contrat N2000 : +



0 50 100 m



Commune : Les Eyzies

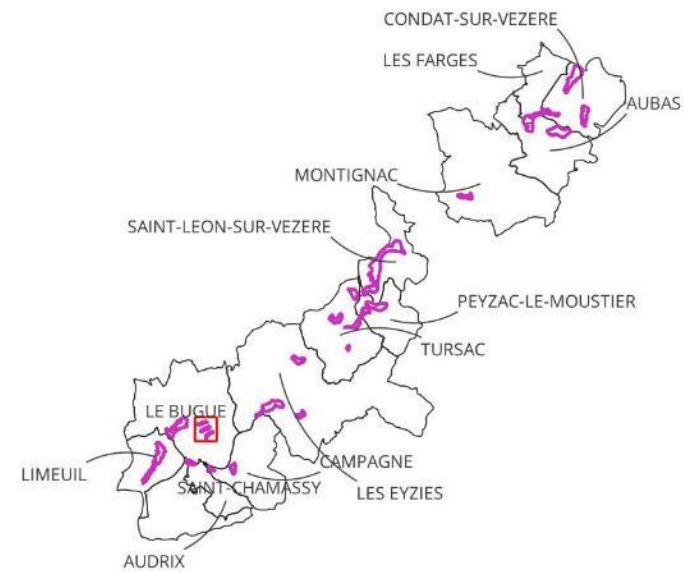
Nombre de parcelles : 11

Nombre propriétaire : 7

Contexte foncier compliqué

Intérêt contrat N2000 : +





Commune : Le Bugue

Nombre de parcelles : 5

Nombre propriétaire : 4

Nombre de parcelles : 10

Nombre propriétaire : 9

Nombre de parcelles : 13

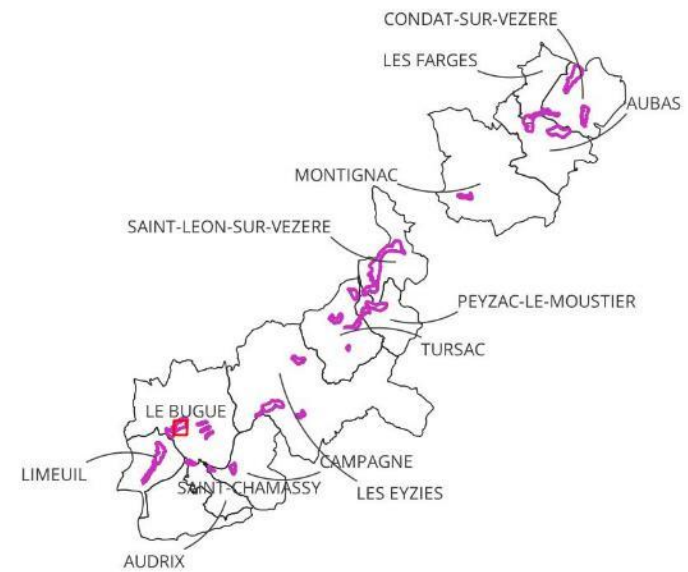
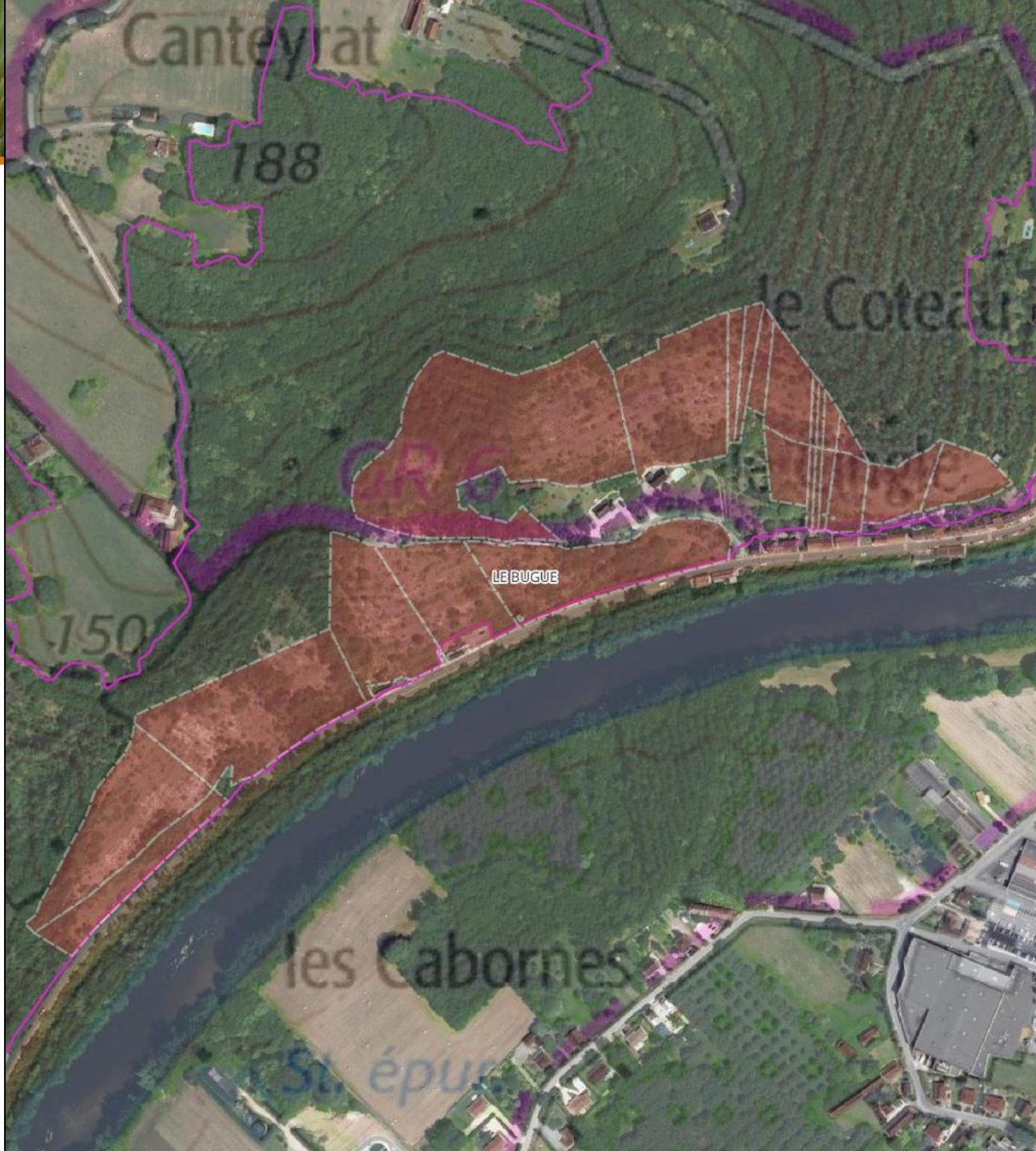
Nombre propriétaire : 9

Contexte foncier compliqué : bcp
propriétaire/indivision/BSM/...

Intérêt contrat N2000 : +



0 50 100 m



Commune : Le Bugue

Nombre de parcelles : 23

Nombre propriétaire : 12

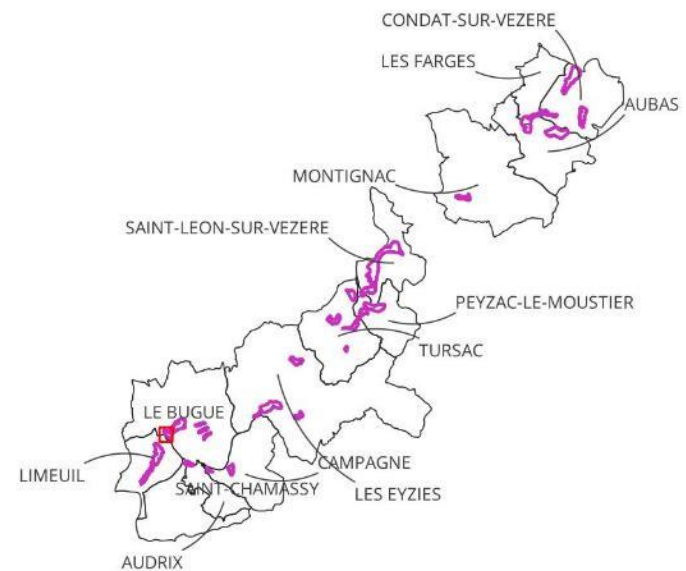
Contexte foncier compliqué : bcp
propriétaire/indivision/BSM/...

1 parcelle appartenant à la Commune =>
contrat à étudier pour lancer une
dynamique sur le secteur

Intérêt contrat N2000 : ++



0 50 100 m



Commune : Le Bugue

Nombre de parcelles : 5

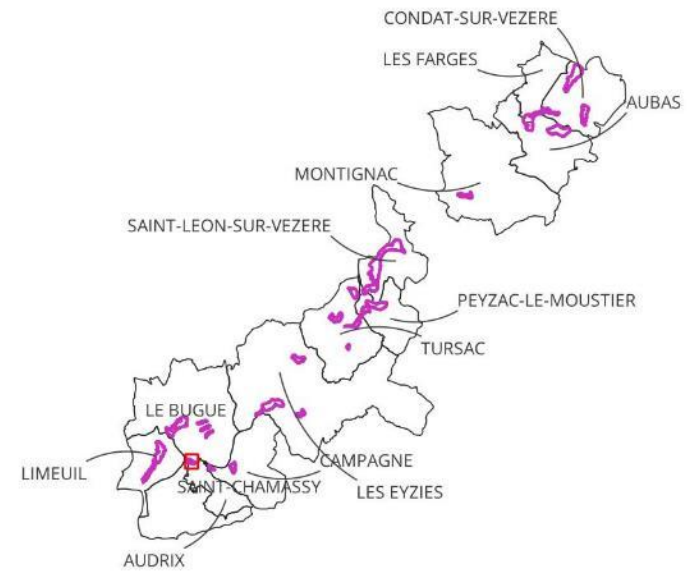
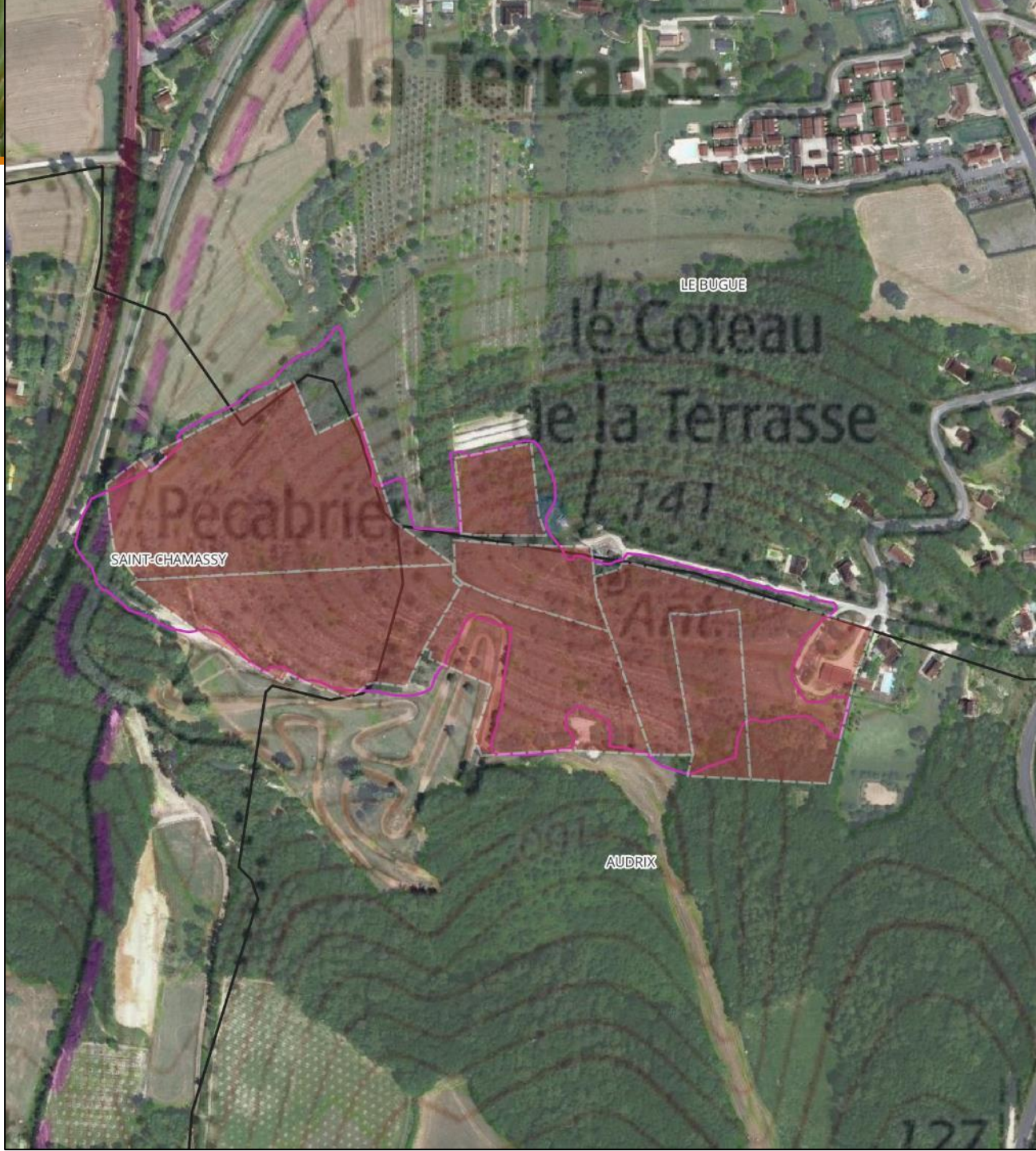
Nombre propriétaire : 4

Courrier du propriétaire des 2 plus grandes parcelles précisant qu'il n'était pas intéressé par Natura 2000

Intérêt contrat N2000 : +



0 50 100 m



Commune : Audrix / Saint-Chamassy

Nombre de parcelles : 7

Nombre propriétaire : 6

Contexte foncier compliqué

Intérêt contrat N2000 : ++



0 50 100 m



Mise en œuvre des Contrats N2000

2. Identification des propriétaires

3. Prise de contact avec les propriétaires et ayants droits

- Rappel
 - Avril 2021 : **120 courriers** envoyés, co-signés Présidents Communautés de communes et Maires
- Nécessité de relance les propriétaires





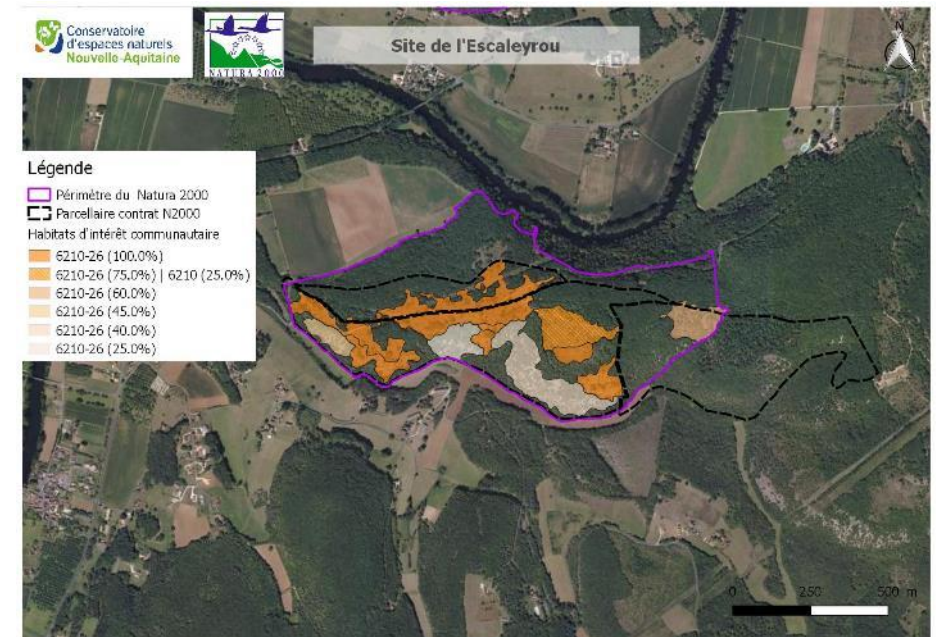
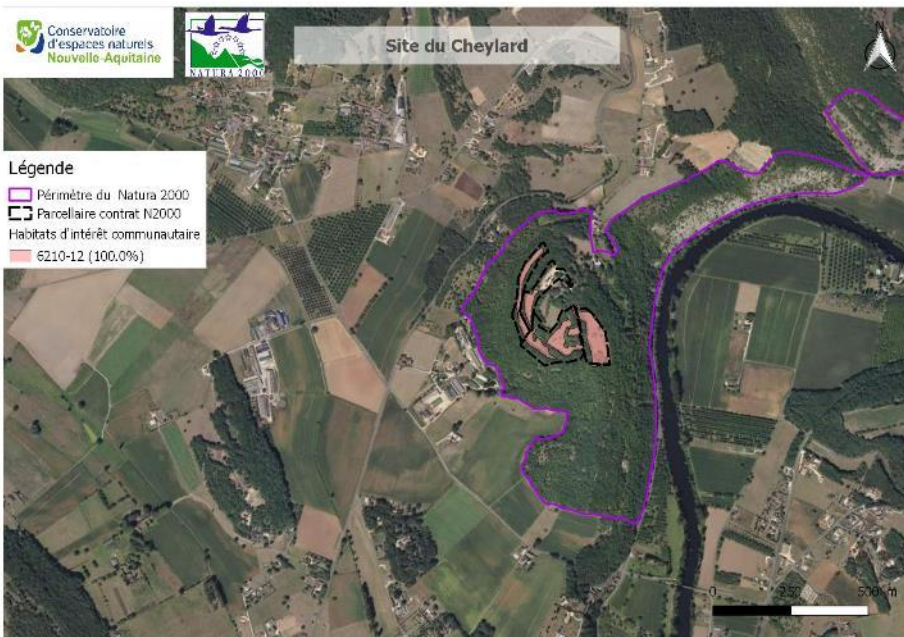
Mise en œuvre des Contrats N2000

5. Suivi de contrat - AFPL le Randal

- Saison 2022
 - Pâturage ovins

- Portage : AFPL Le Randal
- 3 secteurs concernés :
 - la Roche chapelane,
 - l'Escaleyrou,
 - le Cheylard
- 3 communes (14 parcelles)
- Environ 30 ha de HIC
- Durée 5 ans (2020 – 2024)

- Actions mobilisées :
 - N03Ri : Entretien par pâturage :
 - Prestation de pâturage ovins (Las oelhas del Randal / Echappée pastorale)
 - N03Pi : Equipements pastoraux
 - Filets mobiles
 - Citernes à eau sur remorque
 - Postes photovoltaïques
 - Bacs abreuvement
 - Installation parc fixe
- 



Merci de votre attention



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre Territoire

